



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°20 AOUT 2017

Infos municipales

Lors des dernières élections municipales de mai 2014, vous avez reconduit une équipe à la tête de votre commune, renouvelée de près de la moitié de ses membres. Forte de l'important travail effectué par l'ancienne municipalité avec des investissements lourds (Maison Pour Tous, Assainissement), l'équipe actuelle se devait de poursuivre ces actions malgré un climat de baisse budgétaire important : baisse des dotations de l'état et des aides.

Arrivé à mi-mandat, l'heure est venue de vous présenter la synthèse des différentes actions réalisées au cours de ces trois années.

L'une des premières décisions des membres du conseil a été de mettre l'accent sur une information et une communication plus fréquentes, d'où la création du nouveau format du bulletin « Les Chemins de St Jean » avec une nouvelle maquette, de nouvelles couleurs, des articles sur la vie du village caractérisés notamment par des portraits d'habitants de la commune, et enfin une parution trimestrielle.

Ce profond changement a été suivi quelque mois plus tard par la création du site internet :

www.saintjeandherans.fr

où vous pouvez trouver toutes les informations relatives à la commune, des documents administratifs et bien d'autres choses, en particulier les versions numérisées du journal municipal depuis le N°1 d'octobre 2009 ...

Infos municipales

Page 1

Vie du village

Page 4

Infos pratiques

Page 8

Dans le bulletin nous nous sommes efforcés de présenter régulièrement un chiffrage détaillé et une analyse du budget et des choix opérés. Aussi vous ne trouverez aujourd'hui que l'ordre de grandeur du coût des opérations accomplies. Toutes les données de financement, les montants, les subventions et autres détails sont à votre disposition en mairie, ou en consultant votre journal trimestriel "Les Chemins de St Jean".

Côté voirie :

Une voirie communale entretenue et améliorée régulièrement cela semble aller de soi, mais peu mesurent l'effort que cela représente. Qu'il suffise de dire que sur les quatre exercices de 2014 à 2017 cela

représente pour Saint Jean d'Hérans environ 260 000 € soit en moyenne 65 000 €/an hors grands travaux et éclairage public.



A cela s'ajoute le gros matériel qui permet de faire effectuer le petit élagage et le déneigement par la commune. Dès le début du mandat, la municipalité a investi dans un nouveau tracteur muni de ses équipements, financé par un prêt bancaire pour un montant d'environ 85 000 € remboursable sur cinq ans. Les programmes d'entretien annuels ont bien sûr été poursuivis sur l'ensemble des routes et chemins de la commune, en fonction de la demande et de l'état du revêtement. Ce poste représente environ 7 500 €/an en moyenne sur les années 2014/2017.



Sécurisation de la traversée du village : réunion de chantier aout 2015

Le gros chantier de sécurisation de la traversée du village ne vous a pas échappé, avec la mise en place d'un stop au carrefour de l'école où la priorité à droite n'était jamais respectée. Des chicanes le long des quatre entrées du village permettent de réduire la vitesse excessive de certains véhicules. Ce dispositif, très efficace, a été complété par un cheminement piétonnier permettant un meilleur accès aux différents équipements de la commune (Maison Pour Tous, salle des fêtes, cimetière, école). Le coût global de l'investissement a été d'environ 44 000 € subventionné à 50%.

Enfin, la dénomination et la numérotation de l'ensemble des rues, places et habitations de la commune vont améliorer grandement la vie quotidienne et les services comme la poste, les secours, la géo-localisation. Il s'agit d'un investissement d'environ 10 000 € qui se révélera stratégique dans un futur proche lors du déploiement de la fibre optique dans le Trièves. Une adresse précise est en effet requise pour pouvoir bénéficier d'un branchement de la fibre optique.

Les subventions que nous avons pu obtenir de notre députée et du conseil départemental abaissent la charge de la commune à seulement 3 000 €.



Présentation publique du projet de dénomination des voies communales le 3 juin 2017

Parlons de l'eau :

Suite à la décision de ne pas investir dans des sources communales mal sécurisées, le maillage du hameau des Combes sur le réseau d'adduction principal du village devenait une priorité. Il est maintenant en fonctionnement grâce aux travaux de raccordement réalisés au printemps 2017 pour un coût d'environ 22 000 €.

Un énorme chantier de restructuration du réseau d'alimentation en eau à partir des captages au pied du Châtel va quant à lui débuter dans les prochaines semaines, en collaboration avec le Syndicat Intercommunal de l'Eau de St Jean d'Hérans/St Sébastien. Il s'agit de sécuriser l'alimentation en eau potable des deux communes pour les quatre prochaines décennies au minimum. Ce projet, qui vous sera détaillé dans le prochain numéro, prévoit entre autres, la construction d'une réserve en tête de captage de 100 m³ et un changement complet de la conduite principale afin d'acheminer l'eau par gravité sans aucune fuite, de façon à supprimer les pompes de relevage encore trop souvent sources de pannes.

D'autres travaux, petits ou grands, occupent une place importante dans le budget communal :

Des travaux d'entretien très nombreux : réfection de la cour de l'école, du mur du cimetière, des cloches de l'église, etc...

Des travaux d'accessibilité des personnes en situation de handicap, avec la création de places de stationnement, de passages piéton en relief, d'une rampe d'accès. Certains aménagements restent encore à faire mais l'investissement final sera d'environ 28 000 €.

Des travaux visant à économiser les frais de fonctionnement de la commune : les modifications des installations téléphoniques et internet de l'Agence postale, de la Mairie et de l'école, ont permis de faire baisser la facture France Télécom d'environ 25 %.

Dans le domaine de la sécurité, il faut en particulier mentionner la mise aux normes de la salle des fêtes (détection incendie, affichage des évacuations, extincteurs supplémentaires, éclairage public du parking) pour un coût d'environ 5 600 €.

Travaux de restauration de l'éclairage public

du village et de l'ensemble des hameaux, avec la mise en conformité des tableaux électriques, l'achat d'horloges astronomiques, et le changement des anciennes lampes très consommatrices. Nous avons pu faire baisser la facture d'électricité de la commune d'environ 25 000 € en 2013 à 20 000 € en 2016. Grâce aux subventions obtenues par les élus, ces travaux de près de 40 000 € n'ont coûté que 4 300 € à la commune.

Enfin les grands travaux à Villard de Touage en 2016 avec l'enfouissement des réseaux eau, basse tension, télécom, éclairage public. Ces travaux, réalisés par le SEDI, ont eu un coût global de 260 000 € et nous avons pu obtenir une subvention de plus de 185 000 € soit environ 70% du coût global. Le hameau de Touage verra les mêmes aménagements en 2018.

Côté nouvelles technologies :

Pour la téléphonie mobile : suite à la demande des élus, l'Etat a inscrit la commune au plan de résorption des zones blanches. Il a versé une subvention de près de 130 000 € pour l'installation d'une antenne de téléphonie mobile et internet par réseau radio au lieu-dit les Faysses à la place de l'actuelle antenne assurant la couverture internet seulement.

Pour le réseau de téléphonie fixe, une nouvelle installation a remplacé l'ancien multiplexeur. Inaugurée le mois dernier, elle va permettre aux habitants connectés sur ce réseau d'augmenter de façon significative leur débit internet.

L'école est un point important qui mobilise la commission école en partenariat avec les parents d'élèves et l'institutrice, avec par exemple la mise en place des T.A.P. sans contributions financières des parents. A la rentrée 2017, les TAP seront assurés par l'adjointe d'animation de la commune.

La cantine a été réaménagée avec l'installation d'une rampe d'accès, et nous avons obtenu une subvention qui a couvert le coût de ces travaux d'environ 6 000 €.

L'installation électrique de l'école a été remise aux normes et le réseau internet de l'école a été réaménagé avec la dépose des vieux ordinateurs. A ce jour la classe dispose de 4 ordinateurs portables neufs, 3 ordinateurs fixes (dont 2 neufs) et 2 téléphones sans fil pour avoir la possibilité de recevoir ou appeler de n'importe quel endroit de l'école ou de la cantine. Nous pensons fournir 2 nouveaux ordinateurs mobiles qui devraient arriver cet automne. Le coût estimatif de ces investissements en matériel informatique est de 4 000 €.

Enfin le conseil défend le maintien de l'école à Saint Jean d'Hérans. Même si aucune notification officielle ne nous est parvenue, dès le 8 juin une rencontre en mairie des parents d'élèves et des conseillers municipaux avec la députée, a permis de faire le point sur l'éventualité d'une fermeture de l'école et les actions à mener pour la maintenir ouverte. Une rencontre avec la Députée Mme Battistel, la Vice-Présidente du conseil départemental Mme Puissat, l'Inspecteur d'Académie Mr Faure, les élus du conseil et des représentants des parents d'élèves, devrait se tenir début août.

L'aide aux associations et la vie du village :

L'aide directe représente en moyenne 11 000 €/an sur la période 2014/2017 auxquels il faut ajouter la mise à disposition des salles communales.

La vie du village est une préoccupation importante de l'équipe municipale. Un travail entre les différentes associations, la commune et l'école, a permis l'entrée d'« Écoute Voir » dans l'école qui a abouti à la remarquable exposition photo d'E. Breteau "L'école des jardiniers", ou encore le réveillon de la St Sylvestre organisé maintenant par le comité des fêtes. On peut affirmer le souci de l'équipe municipale de communiquer avec le tissu associatif qui constitue l'avenir de notre commune.



Inauguration le 12 juillet 2017 du nouvel équipement téléphonique en présence de Mme Puissat première Vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère

Vie du Village

Valcetri



Bien que le Trièves soit devenu une terre d'élevage et de polyculture, le blé y conserve la charge symbolique qu'un dicton ancien résume bien par la formule : « peuple sans blé, mal assemblé ».

Aussi les Hérandoux n'ont pas été sans remarquer que, le long de la Route de la Pierre du Dime, sur le terrain cultivé par Eric Hasholder, des parcelles emblavées à l'automne 2016 avait été repérées par des panneaux portant des noms énigmatiques pour les non initiés : descartes, solehio, calumet, sacramento, kilimandjaro... Les plus observateurs ont pu constater qu'en face de chaque pancarte, le blé qui levait au fil du temps, variait d'une parcelle à l'autre : la pancarte indiquait le nom de la semence utilisée.

Le 18 mai, des dizaines de personnes se pressent



devant les parcelles autour d'un technicien, l'interrogeant et l'écoutant attentivement, soutesant et examinant les premiers épis. André Durand, technicien de la SAS Payre, nous explique par exemple que beaucoup des blés testés sur cette plateforme d'expérimentation sont dit « barbus » car leurs épis possèdent de longues pointes effilées qu'on appelle « barbes ». Outre leur richesse en protéine, ces

blés présentent l'avantage d'être moins appréciés que les autres par la faune sauvage : blaireaux et sangliers. Ce jour là, à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans et dans le champ d'Eric, c'était l'anniversaire des vingt ans de l'interprofession VALCETRI (VALorisation des CÉréales du TRIèves). A cette fête, outre les membres, avaient été invités les boulangers utilisant la marque déposée « Pain aux Céréales du Trièves » et des élus du Trièves.



Quelques uns des producteurs VALCETRI dont les hérandoux Daniel Roussin et Bernard Personnaz entourent le président de VALCETRI : Marc Blais



Des boulangers utilisateurs des farines VALCETRI présentent leur production



La députée Mme Battistel assistait à l'anniversaire

« Nul pain sans peine » disaient nos anciens. On peut dire que le projet de VALCETRI est l'illustration actuelle de ce dicton, avec la recherche de la qualité à chacune des étapes couvertes par l'interprofession : choix des semences, des qualités de blé, des méthodes culturales, de la moisson et du stockage, et enfin de la production et de la promotion de la farine meunière.

VALCETRI, à l'origine, c'est une dizaine d'agriculteurs qui souhaitent valoriser une filière basée sur une production historique du Trièves : le blé meunier. Vingt ans après c'est une filière interprofessionnelle qui, en trois collèges, regroupe 42 producteurs, 3 collecteurs (les établissements Payre, Martinello, la coopérative La Dauphinoise), et un meunier : la Minoterie du Trièves. La filière représente 25% de la production de la minoterie avec 3 500 tonnes de blé récoltées sur 752 hectares soit 30% des terrains emblavés du Trièves. Il s'agit d'un bel exemple de culture raisonnée enracinée dans un terroir, de la production au produit fini : la farine. La démarche volontaire des producteurs implique des contraintes comme l'utilisation de semences certifiées, la traçabilité et la gestion précise de l'azote et du désherbage. En échange de ces contraintes, le meunier verse aux producteurs une prime de 20 €/tonne de blé.

Chaque année, des semences nouvelles sont testées pour être éventuellement inscrite au catalogue VALCETRI. Sur la plateforme d'essai de Saint Jean d'Hérans, 23 semences de blé panifiable supérieur et 4 semences de blé de force ont été plantées. Chaque parcelle doit être ensemencée à 350 grains par m² ce qui demande un étalonnage du semoir à chaque passage en fonction du poids de mille grains de la variété ensemencée.



Chaque parcelle est récoltée individuellement

Avec 6 mètres de large, soit la largeur de la lame d'une moissonneuse, la parcelle est moissonnée en une passe sur 150 mètres de long. Ensuite, la production de chaque parcelle est pesée.



La balance tractée et le pesage de la récolte

A chaque pesée un échantillon est prélevé pour être analysé en laboratoire.

André Durand m'explique qu'en effet la productivité n'est pas le seul critère retenu par VALCETRI pour sélectionner ses semences. D'une part les rendements sont limités par le climat montagnard à 50 ou 60 quintaux par hectare (moyenne nationale 70 q/ha).



D'autre part une quantité importante de grains par épi peut conduire à moins de protéine par grain. Or le taux en protéine du blé est le paramètre important de qualité meunière. En effet un taux élevé de protéine dans la farine est nécessaire à la formation d'un réseau élastique et extensible, qui va retenir le gaz formé lors de la panification. C'est ce phénomène qui provoque la levée de la pâte et l'aération de la mie.

Au final, les semences retenues pour être proposées aux producteurs devront également assurer une régularité de production face aux aléas climatiques, ce qui implique de les tester sur plusieurs années.

En ce qui concerne les pratiques culturales, la spécificité de l'agriculture de montagne (petite taille des exploitations, climat montagnard) permet de limiter les interventions phytosanitaires. Souvent un seul fongicide est appliqué, parfois aucun. Le traitement le plus important est donc l'apport d'azote. Cet apport est raisonné, il n'est appliqué qu'en fonction de la croissance du blé en deux, voire trois passages par an.

Enfin pour être labellisée VALCETRI, la récolte doit satisfaire des critères de qualité (teneur en protéine, poids spécifique, humidité), ce qui conduit à rejeter en moyenne 10 % de la production, 2016 restant une année exceptionnelle avec 20 % de déclassement.

La production est ensuite stockée dans des silos bien identifiés assurant la traçabilité des farines exclusivement produites par la Minoterie du Trièves. Ces farines sont ensuite proposées dans des salons professionnels par le meunier.

Le dépôt de marque et pourquoi pas l'obtention future d'un Label Rouge font aussi partie du projet.

Comme on le voit, VALCETRI est une belle aventure qui repose sur beaucoup d'énergie, de rigueur et de coopération.

Le printemps 2017 allait bientôt toucher à sa fin, et des événements culturels se préparaient déjà depuis longtemps, pour se dérouler en plein air, comme si l'allongement des jours donnait envie à chacun de profiter davantage de la vie ensemble.

Ainsi les neuf et dix juin, notre commune était le théâtre de la troisième édition du festival Rock Dérive. Chapiteaux, pour la scène, mais aussi pour la restauration, étaient installés pour deux jours dans le hameau des Rives.

Un coup de chapeau aux organisateurs pour ces deux journées de musique, avec la venue de groupes régionaux qui ont su embarquer un public venu nombreux dans une ambiance très rythmée et bon

enfant. L'enthousiasme des musiciens et leur désir de partager leur passion pouvaient s'apprécier facilement en constatant l'énergie développée sur scène et leur plaisir de communiquer avec les spectateurs.

Quel bonheur de se laisser emporter, par exemple, par les morceaux du groupe Paranoïd Cats tout en contemplant la silhouette du Mont Aiguille se découpant sur le ciel triévois !



Un peu plus tard, le 24 juin, s'annonçait la vogue qui, comme chaque année, fête la Saint Jean.

Plusieurs associations se sont mobilisées pour organiser animations sur la place du village et spectacles, qui pour la plupart ont été donnés dans la remise de la maison Michel/Denier. Faut-il rappeler qu'il n'y a pas si longtemps de cela, cet espace était dédié aux bals du village. Des planchettes clouées sous chaque nid d'hirondelles rappellent le souci des anciens de protéger les danseurs d'éventuelles fientes émises par les nombreux oisillons blottis dans chaque édifice maçonné.

Loteries, jeux d'adresse, lâcher de ballons, concerts, marionnettes et contes, pour ne citer qu'eux, se sont succédés avant de céder la place à une mise en mouvement d'images de la journée, projetée sur un écran, sur une musique proposée par Emmanuel Leenhardt.

Le traditionnel apéritif fut offert ensuite, suivi d'un repas rassemblant plus de cent vingt personnes. Certains plats confectionnés dans des ateliers villageois ont donné une petite note collective à ce moment convivial.

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifices ont ouvert, comme chaque année, le bal de la Saint Jean.



TRIEVES GYM VOLONTAIRE

Vous avez eu un été sportif? Ou au contraire vous éprouvez le besoin de bouger? Venez maintenir ou retrouver votre forme physique par la pratique d'une activité sportive régulière.

Les cours de gym - animés par des monitrices diplômées - reprennent dès le

Saison 2017/2018

Lundi :	13h45 - 14h45 : Gym d'entretien
Mardi :	17h30 - 18h30 : Gym douce
	18h30 - 19h30 : Cours par cycles (CrossTraining, Fitball, Pilates)
	19h30 - 20h30 : Stretching
Mercredi :	18h15 - 19h15 : Gym d'entretien
	19h15 - 20h15 : Step
Vendredi :	17h30 - 19h : Marche nordique

lundi 11 septembre 2017 à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans.

Ambiance « sympa » assurée, alors pourquoi ne pas venir ?
(deux séances d'essai gratuites) :

Infos : 04 76 34 94 69 - 04 76 34 11 68
Site web : www.trieves-gym.jimdo

À noter : les inscriptions auront lieu :
Le lundi 4 et le mercredi 6 septembre
de 17h30 à 19h30
à la Maison pour Tous à Saint Jean d'Hérans.

Etat civil depuis janvier 2017

DECES

FLUCHAIRE Marguerite	née le 03-01-1926
BLANCHARD Georges	né le 30-01-1946
RIVIERE Pierre	né le 28-07-1927
ROGERY Charles	né le 16-08-1928
BRUN Georgette	née le 24-05-1922
DIDIER Odette, épouse ROCHAS	née le 22-05-1924
ALLAYAUD Paul	né le 03-06-1919
JEANSELME Maryse, épouse JACQUET	née le 13-03-1940
MOLLARD Simone, épouse MEGEVAND	née le 18-01-1920

Décédée le 12-01-2017 à ST VINCENT DE MERCUZE
Décédé le 05-03-2017 à ST JEAN D'HERANS
Décédé le 12-03-2017 à ANNONAY
Décédé le 03-04-2017 à GRENOBLE
Décédée le 05-04-2017 à MENS
Décédée le 29-04-2017 à GRENOBLE
Décédé le 11-05-2017 à LA TRONCHE
Décédée le 14-05-2017 à ST JEAN D'HERANS
Décédée le 19-05-2017 à GRENOBLE

MARIAGE

MUSSO Ambroise et DECOVEMACKER Fanny le 27-05-2017



Fanny Decovemacker, originaire du Pas de Calais et Ambroise Musso, résident à St Jean d'Hérans se sont dit oui devant Mr. le Maire ébloui par un soleil radieux.

L'assistance nombreuse devant la mairie a pu profiter de la cérémonie et de la fanfare KLIKAZIK qui a animé la célébration.

Infos Pratiques

Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La consultation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

arrêté préfectoral du 18 juillet 2017

Nous vous rappelons que tout le département est passé en **alerte sécheresse**, pour les eaux superficielles et les eaux souterraines.

Respectez les restrictions relatives à cet arrêté:

- interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins d'agrément, les golfs et stades entre 6h et 20h,
- interdiction de laver les véhicules hors stations professionnelles,
- arrêter les fontaines en circuit ouvert

LETTRE DE RELANCE ORDURES MENAGERES

En raison d'une erreur lors de la prise en charge des factures d'ordures ménagères 2017, la lettre de relance est partie avant la date limite de paiement, qui reste bien le 15 août 2017.

Merci de ne pas tenir compte de la relance.

Avec toutes les excuses de la Trésorerie.

Informations urgentes

Le secrétariat de mairie vous propose de vous envoyer par mail les informations urgentes reçues en mairie qui peuvent vous intéresser (culture, travaux, école, tourisme, etc...).

Ces envois seront fait en copie cachée pour assurer la confidentialité de votre adresse.

Les intéressés doivent transmettre leur adresse mail au secrétariat (st-jean-dherans@wanadoo.fr).

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.3 : D. Attané ; p.2 : J.-M. Garat ; p.7 : A. Musso ; p.1,2,4,5 : P. Attané ; p. 6 : D. Michel